FICHE TECHNIQUE

Avery Dennison[®] Film protecteur de peinture SPF Matte

Publié: 10/2024

Introduction

Le film AD Supreme Protection Film SPF-Matte est un film polyuréthane thermoplastique de qualité supérieure avec une finition matte transparente, conçu pour protéger la finition d'un véhicule contre les gravillons, les débris routiers, les taches occasionnées par les insectes, les petites et moyennes éraflures, les taches chimiques, et l'altération, et cela sans dégrader la peinture d'origine. Le SPF-Matte est doté d'une couche de finition « auto-cicatrisante », qui aide les petites rayures du film à disparaître avec la chaleur, préservant ainsi l'aspect impeccable du véhicule.

Le film SPF Matte est conçu pour la protection des peintures des véhicules et des surfaces peintes. Il est

manuellement pendant la pose ou par des traceurs de découpe numériques. Il est également possible

facile àdécouper aux dimensions souhaitées



Matériau frontal

Polyuréthane thermoplastique de 165 microns avec couche de finition (la feuille PET de protection n'est pas incluse)



Adhésif

Permanent, résistant aux UV, à base acrylique avec solvant



Protecteur

Dorsal en PET



Durabilité

Zone 1, vertical, 10 ans



Durée de vie

1 an stocké à 22°°C 50-55 % d'HR

d'appliquer le SPF-Matte sur le film Avery Dennison Supreme Wrapping Film™ préexistant et déjà posé. Le matériau doit être appliqué en utilisant la méthode d'application humide. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au BT. 6.1.

Utilisations

Transformation

- » Protection des surfaces extérieures particulièrement sensibles du véhicule, telles que le pare-chocs, les rétroviseurs, le capot et les passages de roues
- » Protection des surfaces intérieures, telles que les porte-bagages ou les sièges dans les autobus ou les trains
- Protection des surfaces dans des lieux fréquentés, tels que les bureaux d'accueil, les zones d'impact des portes, les panneaux muraux et bien plus encore

Caractéristiques

- Couche de finition augmente la résistance aux dommages externes
- » « Autoréparation » contribue à faire disparaître les petites rayures du film avec la chaleur.
- » Jusqu'à 10 ans de protection maintien de la qualité de finition du véhicule
- » Propriétés visuelles exceptionnelles améliorant l'aspect du véhicule
- Film en polyuréthane thermoplastique (TPU) conformable de qualité supérieure.



Propriétés physiques

	Méthode de test ¹	Résultats
Produit		
Épaisseur, film frontal (micron)	ISO 534	165
Épaisseur, film frontal + adhésif (micron)	ISO 534	200
Brillant (GU)	ISO 2813, 20	15 GU
Stabilité dimensionnelle (mm max.)	FTM 14	0.15
Durée de stockage (années)	Stocké à 22°C/50-55 % HR	1
Adhésif		
Résistance à la traction @rupture (MPa)	ISO 527	>20
Allongement @rupture (%)	ISO 527	>200
Adhésion, initiale 180° 20 min (N/m)	FINAT FTM-1, acier inoxydable	>550
Adhésion, ultime 180° 72 heures (N/m)	FINAT FTM-1, acier inoxydable	>750
Gamme de températures		
Température d'application (Minimum : °C)		10
Température de service (-°C à +°C)		De -40 à +100
Propriétés chimiques ²	Inspection visuelle après exposition	

Propriétés chimiques ²	Inspection visuelle après exposition aux liquides de test suivants	
Résistance à l'essence	30 min	Aucun changement significatif
Liquide de nettoyage de voiture	30 min	Aucun changement significatif
Antigel	30 min	Aucun changement significatif
Résistance au diesel	30 min	Aucun changement significatif
Alcool isopropylique	30 min	Aucun changement significatif
Heptane	30 min	Aucun changement significatif
Acide sulfurique à 10%	30 min	Aucun changement significatif

Durabilité³

Zone 1 Zone 2 Zone 3

Vertical	10 ans 8 ans 6 ans
Horizontal	7 ans 4 ans 3 ans

Vieillissement thermique	500 heures à 90°C	Aucun changement significatif
Immersion dans l'eau	400 heures à 40°C	Aucun changement significatif

Important

Les informations sur les caractéristiques physiques et chimiques ainsi que les valeurs données dans ce document reposent sur des essais que nous considérons comme fiables, mais ne sauraient constituer une garantie. ils ont uniquement pour objet de fournir une source d'information et sont communiqués sans garantie ; ils ne sauraient à ce titre constituer une garantie. Avant d'utiliser ce matériau, l'acheteur devra déterminer par lui-même s'il est adapté pour l'utilisation envisagée.



Toutes les informations techniques sont susceptibles d'être modifiées. En cas d'ambigüité ou de divergence entre la version anglaise et la version française de ce document, la version anglaise prévaudra et fera foi.

- 1) Méthodes de test: Vous pourrez trouver davantage d'informations concernant nos méthodes de test sur notre site Internet.
- 2) Une immersion prolongée dans l'essence ou des produits similaires n'est pas conseillée.
- 3) Durabilité : La durabilité est basée sur les conditions d'exposition moyennes européennes. La durée de vie réelle du matériau dépend de la préparation du support, des conditions d'exposition et de la maintenance du marquage. Par exemple, dans le cas de signalisations exposées au sud dans les régions où les températures sont souvent élevées comme dans les pays d'Europe du Sud, ou dans les régions polluées ou encore en haute altitude, les performances extérieures seront diminuées.

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf. http://terms.europe.averydennison.com. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque évènement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."

© 2024 Avery Dennison Corporation. Tous les droits sont réservés. Avery Dennison et toutes les autres marques Avery Dennison, cette publication, son contenu, les noms de produits et les codes appartiennent à Avery Dennison Corporation. Toutes les autres marques et noms de produits sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Cette publication ne doit pas être utilisée, copiée ou reproduite en tout ou en partie à des fins autres que la commercialisation par Avery Dennison.

